

FICHE DIPLÔME

NOM DE LA FORMATION

BUT MENTION GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE - PARCOURS MANAGEMENT METHODES ET MAINTENANCE INNOVANTE (CHALON) (MMMI) EN 1 AN (3EME ANNEE UNIQUEMENT) OU EN 2 ANS (2EME ET 3EME ANNEE)
60PD379M/CB3MMM/301OU311

LIEU DE LA FORMATION

IUT
1, ALLEE DES GRANGES FORESTIERS
71100 CHALON SUR SAÔNE

CODE RNCP

35499

INTITULE RNCP

BUT - Génie Industriel et Maintenance : Management, Méthodes et Maintenance Innovante

ORGANISME CERTIFICATEUR

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

APTITUDES

Tous les domaines d'activité (production industrielle, recherche appliquée, services...) sont concernés par les besoins de maintenance et d'amélioration d'équipements ou de systèmes, qui font appel à des compétences professionnelles pluridisciplinaires.

L'objectif du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Génie Industriel et Maintenance (GIM) est de former en six semestres des cadres intermédiaires aux compétences reconnues pour installer, maintenir en condition opérationnelle, sécuriser, améliorer un système pluritechnique, et participer à la gestion de moyens techniques et humains d'un service.

La formation BUT GIM permet d'acquérir des compétences opérationnelles par des mises en situations professionnelles, notamment à l'aide de projets tutorés et de stages ou de l'alternance, qui développent l'application en autonomie des ressources pédagogiques et la construction du portefeuille de compétences.

Les enseignements sont basés sur les sciences de l'ingénieur (énergétique, mécanique, génie électrique, informatique industrielle...), les disciplines propres à la maintenance (méthodes et techniques avancées de maintenance, organisation des systèmes industriels...) et les disciplines transversales (communication écrite et orale, anglais, mathématiques, informatique, gestion...). Ils apportent également des méthodes de travail et d'analyse pour s'adapter à de nouvelles problématiques, aux évolutions des outils numériques et aux exigences de développement durable.

Les titulaires d'un BUT GIM sont aptes à intervenir sur des systèmes pluritechniques (électriques, mécaniques, thermiques...) dans le respect de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Capables de communiquer et de travailler en équipe, les titulaires d'un BUT GIM participent à l'analyse des dysfonctionnements et à la mise en place des actions correctives, préventives ou amélioratives, ainsi qu'à la gestion d'un service. Les titulaires d'un BUT GIM contribuent également à l'installation de nouveaux équipements ou à leur mise en conformité avec la réglementation, au suivi d'indicateurs pertinents ainsi qu'à l'intégration de technologies innovantes pour améliorer la performance des systèmes.

COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les 5 compétences visées par le BUT GIM sont :

- Maintenir en condition opérationnelle un système pluritechnique (Maintenir),
- Améliorer un système pluritechnique (Améliorer),
- Organiser l'installation d'un système pluritechnique (Installer),
- Participer à la gestion des moyens techniques et humains d'un service (Manager),
- Sécuriser le fonctionnement d'un système (Sécuriser)

A l'issue de la première année l'étudiant devra avoir atteint et validé le niveau 1 des compétences Maintenir, Améliorer, Organiser, Participer et Sécuriser

Le parcours Management Méthodes et Maintenance Innovante (3MI) permet d'obtenir le niveau 2 des compétences Améliorer et Installer et le niveau 3 des compétences Maintenir, Manager et Sécuriser.

VALIDATION POSSIBLE PAR BLOCS DE COMPETENCES

OUI

NON

POSSIBILITES DE POURSUITE D'ETUDES

LP/Ecoles d'ingénieurs/Masters

PASSERELLES POSSIBLES

Il n'est pas prévu de passerelle spécifique avec une autre formation.

EQUIVALENCES

Ce BUT permet l'obtention de 60 ECTS si réalisé en 1 an (3^{ème} année uniquement) ou 120 ECTS si réalisé en 2 ans (2^{ème} et 3^{ème} année).

PERSPECTIVES D'EMPLOI/METIERS ACCESSIBLES

Les titulaires du BUT GIM sont capables de maintenir en condition opérationnelle un système pluritechnique, de l'améliorer, d'organiser son installation, de sécuriser son fonctionnement et de participer à la gestion des moyens techniques et humains du service. Les titulaires du BUT GIM savent exploiter et analyser toutes les données recueillies sur le fonctionnement des systèmes tout en agissant de manière responsable et respectueuse des normes en vigueur. Les titulaires du BUT GIM savent rendre compte de leurs activités en respectant l'organisation professionnelle.

DUREE DE LA FORMATION (en heures)

560 (hors période en entreprise) pour la troisième année

1225h (hors période en entreprise) pour la deuxième et la troisième année.

PERIODE DE DEMARRAGE/FIN DE FORMATION

Du 9/1/2024 au 8/31/2025 pour la formation en 1 an (troisième année uniquement)

De début septembre 2024 à début septembre 2026 pour la formation en 2 an (deuxième et troisième année)

(voir plannings)

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Voir Planning de formation

PROGRAMME DE FORMATION

Voir document Programme de formation

METHODES PEDAGOGIQUES

Le Bachelor Universitaire de Technologie est organisé en 6 semestres composés d'unités d'enseignement (UE) et chaque niveau de développement des compétences se déploie sur les deux semestres d'une même année.

Les UE et les compétences sont mises en correspondance. Chaque UE se réfère à une compétence finale et à un niveau de cette compétence. Elle est nommée par le numéro du semestre et celui de la compétence finale.

Chaque unité d'enseignement est composée de deux éléments constitutifs :

- un pôle "Ressources", qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales,
- un pôle "Situation d'apprentissage et d'évaluation" (SAÉ) qui englobe les mises en situation professionnelle au cours desquelles l'étudiant développe la compétence et à partir desquelles il fera la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche portfolio.

Le référentiel de formation de chaque spécialité contient des préconisations sur les SAÉ

Les nombreux équipements techniques mis en œuvre au cours de la formation suivent les technologies les plus récentes rencontrées au sein des entreprises (machines-outils, automates, électronique, électrotechnique, ...). L'IUT dispose notamment de moyens informations conséquents et récents nécessaires, entre autres, à l'usage de ces technologies récentes.

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle continu

Les unités d'Enseignement (UE) sont acquises dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Celui-ci s'entend comme une évaluation régulière pendant la formation reposant sur plusieurs épreuves.

Assiduité

L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral.

Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT propose à l'établissement les modalités d'application de cette obligation. Lorsqu'elles ont une incidence sur l'évaluation, elles sont arrêtées par les CFVU de chaque établissement ou tout autre organe en tenant lieu sur proposition du Conseil de l'IUT.

Conditions de validation

Le bachelor universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le bachelor universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

Compensation

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE. Seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Des UE se référant à des niveaux de compétences finales différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

PREREQUIS

BUT 1 : Titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent en adéquation avec la formation

BUT 2 : Titulaires du BUT 1 ou diplôme équivalent en lien avec la formation

BUT 3 : Titulaires du BUT 2 ou diplôme équivalent en lien avec la formation

La formation est aussi accessible :

- Par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)
 - Par validation des études du supérieur (Reconnaissance des diplômes acquis en France ou à l'étranger)
- Le diplôme peut être délivré par validation des acquis de l'expérience (VAE)

En contrat apprentissage : Accessible jusqu'à 30 ans

DOSSIER DE CANDIDATURE

Contactez le secrétariat pédagogique de la formation (indiqué en haut du document) pour connaître le lieu de retrait du dossier, les dates de dépôt des candidatures et de notification des résultats ou vérifiez si l'information est disponible sur : <https://www.u-bourgogne.fr/formation.html>

Contactez le SEFCA pour demander un dossier d'inscription administrative. Ce dossier ne pourra être étudié qu'après avoir reçu un accord pédagogique favorable. Il est néanmoins conseillé d'anticiper ces démarches le plus tôt possible.

PROCEDURE D'ADMISSION

Démarches à valider avant l'inscription administrative au SEFCA (à la maison de l'université) :

- Obtenir un accord de recrutement par une entreprise
- Faire valider les missions proposées par le responsable pédagogique de la formation
- Obtenir un avis favorable de la candidature pédagogique

Il est conseillé de rechercher une entreprise sans attendre la réponse de la commission pédagogique

MOYENS MOBILISES POUR LA RECHERCHE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour les candidats retenus déjà étudiants de l'université de Bourgogne :

- Possibilité de participer aux ateliers de recherche d'emploi du Pôle Formation et vie universitaire (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...).
- Accès au Career Center de l'université de Bourgogne.

Pour l'ensemble des candidats retenus :

- Diffusion d'offres d'apprentissage, reçues notamment via le réseau d'entreprises partenaires ou des plateformes nationales de recherche de stages, d'alternance ou d'emploi.

MOYENS MOBILISES EN COURS DE FORMATION POUR FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI

- Possibilité de participer aux ateliers de recherche d'emploi du Pôle Formation et vie universitaire (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...).
- Accès au Career Center de l'université de Bourgogne.
- Diffusion d'offres d'emploi, reçues notamment via le réseau d'entreprises partenaires.

Souhaitez-vous bénéficier de notre livret d'apprentissage dématérialisé ?

OUI NON

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap ?

OUI NON

COORDONNEES

Responsable pédagogique

Prénom : Thierry

NOM : RAY

Téléphone :

Email : thierry.ray@u-bourgogne.fr

Chargé(e) d'ingénierie de formation

Prénom : Emmanuel

NOM : SALEUR

Téléphone : 03.80.39.38.69

Email : emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr

Assistante

Prénom : Edith

NOM : MARINOT

Téléphone : 03 80 39 37 60

Email : edith.marinot@u-bourgogne.fr

INDICATEURS DE RESULTATS

TAUX DE DIPLOMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette formation. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES DES PUBLICS APPRENTIS

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette formation. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION DES PUBLICS APPRENTIS

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette formation. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE GLOBAL DES PUBLICS APPRENTIS (à 6 et 18 mois)

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette formation. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS APPRENTIS DANS LE OU LES METIERS VISES PAR LE DIPLOME (à 6 et 18 mois)

Il n'y a pas encore de statistiques disponibles pour cette formation. (Première diplomation à l'issue de l'année 2023-2024).